

CAA : Cour Administrative d'Appel  
 TA : Tribunal Administratif  
 TGI : Tribunal de Grande Instance  
 JLD : Juge des Libertés et de la Détenation  
 ITF : Interdiction de Territoire Français

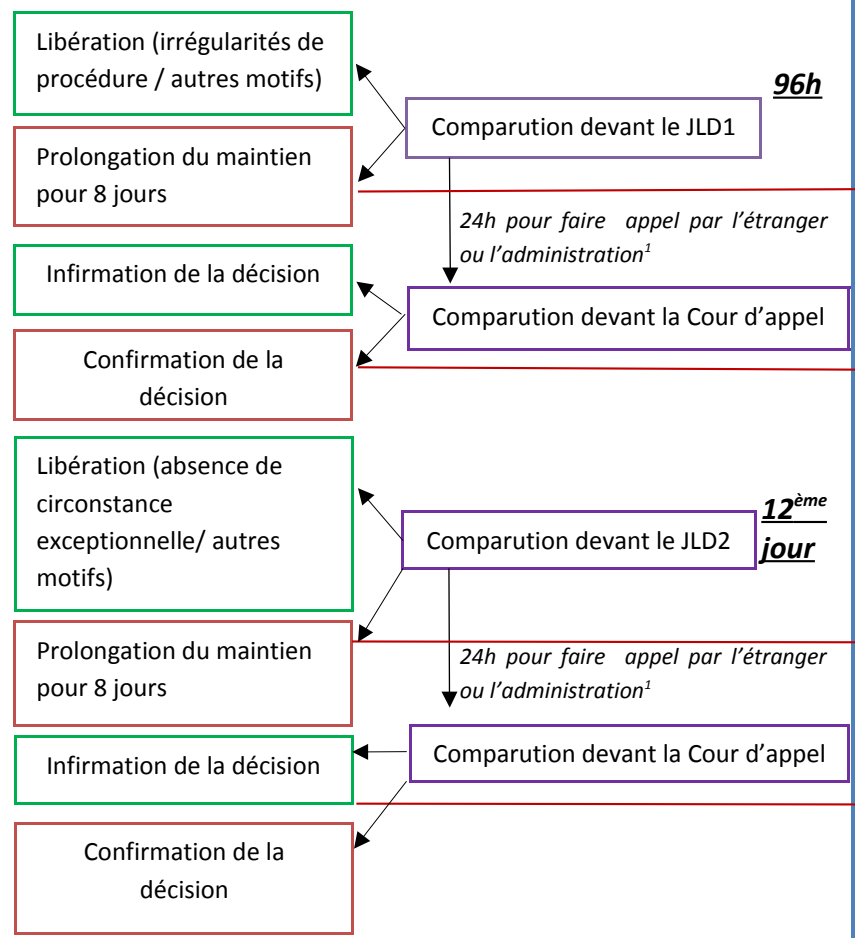
## Les personnes maintenues en zone d'attente face aux procédures administratives et judiciaires

### Schéma Anafé

Refus d'entrée sur le territoire  
 ↓  
 Placement en zone d'attente

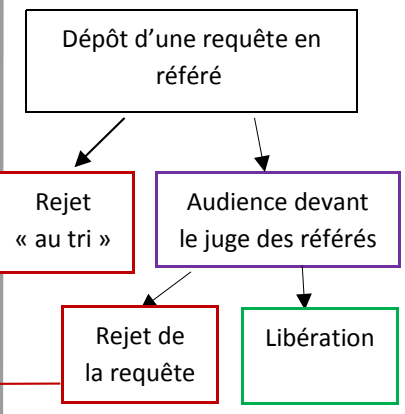
### MAINTIEN EN ZONE D'ATTENTE

#### JUGE JUDICIAIRE

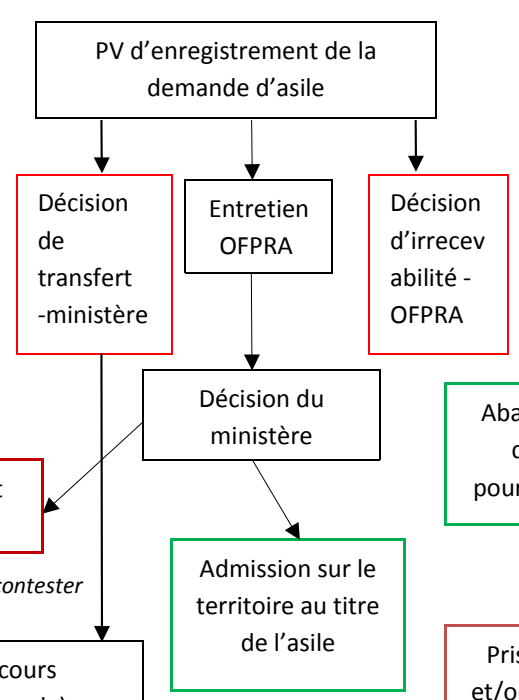


#### JUGE ADMINISTRATIF

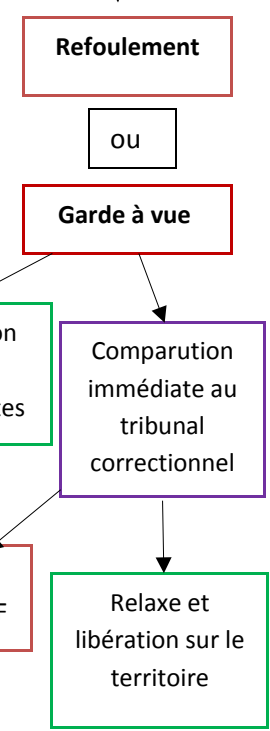
##### Non-admis



##### Demandeurs d'asile



##### A tout moment<sup>2</sup>



**20<sup>ème</sup> jour<sup>3</sup>**

Fin du délai légal de maintien

  Entrée sur le territoire  
  Entrée non autorisée  
  Comparution devant un juge

(1) Malgré une décision de libération de l'étranger, il peut être maintenu durant 6 heures, délai dont dispose le parquet pour demander à la Cour de déclarer son appel suspensif  
 (2) Sauf pour les demandeurs d'asile le temps de l'examen de leur demande, et s'ils déposent un recours suspensif dans les 48 heures suivant le rejet de leur demande ou contre la décision de transfert  
 (3) Ou 26 jours si dépôt d'une demande d'asile en fin de procédure